

Communiqué de presse Lyon, le 18 décembre 2024

## LA VILLE DE LYON ET AXENTIA METTENT À L'ABRI 160 JEUNES EN RECOURS DE MINORITÉ DU SQUARE DU BÉGUIN (7°)

Depuis près d'un an, de nombreux jeunes migrants en recours de minorité se sont installés dans le square du Béguin, situé dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Face à cette situation inacceptable, la municipalité a poursuivi son travail de recherche de solutions d'hébergement. C'est ainsi que sur proposition de la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement et en accord avec le propriétaire Axentia, un lieu d'accueil et de mise à l'abri va ouvrir ses portes dans quelques semaines. Batiment privé vacant, ce site permettra de mettre à l'abri 160 jeunes.

## 160 jeunes mis à l'abri dans un bâtiment privé vacant mis à disposition par son propriétaire

Face au manque de solutions d'hébergement d'urgence à destination des jeunes migrants en recours de minorité, de nombreux jeunes se sont installés depuis le mois de janvier 2024 dans le square du Béguin , situé dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Alors que la période hivernale a débuté, la municipalité ne peut accepter cette situation.

A l'image du partenariat mené entre la Ville de Lyon et le Diocèse qui avait permis d'héberger, en janvier 2024, 170 jeunes migrants en recours qui occupaient le Square Sainte-Marie-Perrin (3e), la Ville de Lyon a poursuivi sa recherche de solutions d'hébergement transitoire afin de mettre à l'abri les jeunes en situation de vulnérabilité installés dans le square du Béguin (7e). C'est ainsi que la municipalité, qui mobilise déjà largement ses équipements municipaux (ouvertures de gymnases, mise à disposition de l'ancien EHPAD Villette, mise à disposition de l'ancien commissariat du 7e, écoles occupées...) vient de trouver un accord avec Axentia, propriétaire d'un bâtiment actuellement vacant

Le bâtiment, en très bon état, a une capacité d'accueil de 160 personnes. La municipalité gérera le lieu d'accueil et de mise à l'abri en régie directe via son Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le site est mis à disposition à titre temporaire jusqu'en octobre 2025. A cette date, le site fera l'objet d'un projet immobilier de logement (libre et social) en partenariat avec Em2C & ERILIA.

Contact presse: Leïla KESSI – leila.kessi@mairie-lyon.fr



## Des nuitées d'hôtel pour les familles hébergées dans les écoles

Par ailleurs, face au manque de places d'hébergement d'urgence sur notre territoire, depuis la rentrée scolaire de nombreuses familles ont trouvé refuge dans des écoles lyonnaises. Aujourd'hui, c'est le cas dans 16 établissements de la Ville de Lyon. Alors que les vacances de Noël débutent à la fin de semaine, les occupations ne peuvent être maintenues pour des questions de sécurité. En conséquence et en responsabilité, la Ville de Lyon a décidé de prendre en charge des nuitées d'hôtel pour 72 personnes dont 47 enfants. Cette solution, plus adaptée aux besoins des familles, sera effective dès vendredi soir. Le coût estimé de la prise en charge par la municipalité est de plus de 35 000 euros.

A noter que ces mises à l'abri viennent s'ajouter aux 76 personnes installées, jusqu'à la fin de la trêve hivernale, dans l'ancienne école Gilibert, située dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

La Ville de Lyon tient à rappeler les efforts sans précédent menés depuis le début du mandat en matière de lutte contre le sans-abrisme : le budget alloué à l'hébergement d'urgence a été multiplié par 34 depuis 2021 passant de 70 000 € à 2,4 millions d'euros. Avec l'ouverture à venir du centre d'hébergement transitoire, ce sont au total près de 800 places d'hébergement d'urgence qui sont mises à disposition par la Ville de Lyon en pleine trêve hivernale.

Contact presse: Leïla KESSI – leila.kessi@mairie-lyon.fr